



AVIS

OBJET : ALERTE CONSOMMATION D'EAU POTABLE

En raison d'un dépassement de la limite de qualité sur le paramètre nitrate (50mg/l), il est conseillé aux **FEMMES ENCEINTES ET AUX NOURRISSONS DE MOINS DE 6 MOIS** de ne pas consommer l'eau du robinet pour la boisson ou la préparation des biberons jusqu'à nouvel ordre.

Les mamans de jeunes bébés et les femmes enceintes pourront s'approvisionner en eau en bouteille sur justificatifs (livret de famille pour les nouveau-nés, attestation de grossesse pour les futures mamans) en mairie aux heures d'ouverture.

La concentration en nitrate relevée dans l'eau n'entraîne pas de restriction de consommation pour le reste de la population.

Fait à Meynes le 07/10/2020

Le Maire

Fabrice FOURNIER

